Histoire de la langue – Fiche Vocabulaire – « Cort »

Sens : en français moderne

* La cour du roi.
* Enclos militaire / juridique.
* Enclos rural.

Source : dictionnaire Larousse.

Etymologie :

* Vient du latin « *cohors* », puis « *cohortem* », puis par écrasement « *cortem* », et finalement « *cort* ».
* « *Cort* » est issu du latin « cortis » nommant un « enclos comprenant maisons et jardins ». « *Curtis* » vient du latin « *cohors* » (« cour de ferme, basse-cour, enclos ») et par extension « division d’un camp militaire », puis par une deuxième extension « troupe occupant le terrain, cohorte » et « garde du corps ». La graphie actuelle de « cour » vient probablement des évolutions du latin pendant la période médiéval, ce qui avait donné « *curia* », qui avait des sens similaires. La graphie précédente de cour était « court ». On remarque une du « t » final, qu’on retrouve encore dans « courtois » aujourd’hui.
* Peu à peu le mot s’est spécialisé, et est devenu « groupement de personnes/familiers qui aidait un chef de province ».

Sources : Château et Moyen âge ([www.castlemaniac.com](http://www.castlemaniac.com)) / Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL) / dictionnaire Larousse / Wictionnaire il existe des ressources au caractère scientifique plus attesté…Voir bibliographie donnée en cours.

Les sens en ancien français :

* Le terme entre dans la langue française à la seconde moitié du Xe siècle avec comme premiers sens, proche de son étymologie, « espace découvert, entouré de bâtiments et de murs ». Dans le monde paysan le mot désignait par extension la « ferme » et le « domaine rural ». Désigne aussi matériellement la cour d’un château féodal ou d’une maison, avant de prendre un sens figuré pour désigner les personnes peuplant cette cour et entourant le roi.
* Le terme évolue et devient au début du XIe siècle « entourage proche du roi » ou « le bâtiment de la résidence ». Le terme sera conservé et prendra peu à peu de l’importance sous le règne de Louis XIV(relève du français moderne) : « la cour de Louis XIV », « la noblesse de cour ».
* Par glissement sémantique le terme vient à signifier « siège de justice, tribunal » au début du XIIe siècle. La fonction du roi au Moyen Âge, et de tout seigneur, est de rendre justice.
* Le terme aura comme autre sens « fête », particulièrement pour un mariage auquel toute la cour se déplaçait.

Source : Château et Moyen âge ([www.castlemaniac.com](http://www.castlemaniac.com)) / Lexicologos (précisez : c’est le Godefroy ?)/ Wictionnaire

Les sens en Français Moderne :

* Les emplois de « *cort* » se sont multipliés au sens « d’espace découvert entouré de bâtiments ». Mais au XVe siècle « *cort* » et « *curia* » vont se réunir et faire chuter le « t ». Ainsi « *court* » reste et entre dans diverses expressions telles que « cour d’école », « cour de récréation », « cour intérieure »…
* Le terme s’est aussi développé au sens judiciaire. Ainsi des expressions telles que « cour d’appel » et « cour d’assise » Penser à la Cour d’Angleterre.
* Même si le sens le plus utilisé historiquement est «entourage d’un grand seigneur », « *cour* » produit des néanmoins des citations de courtoisie telles que « faire la cour à quelqu’un » ou encore « avoir sa cour autour de soi ».
* Pour l’idée d’enclos ouvert, penser au court de tennis.

Source : Lexicologos / dictionnaire Larousse

Paradigme morphologique :

* Le terme « *cort* » a produit le « *cortoisie* » : « vivre à la cour » « séjourner à la cour du roi », et a aussi produit le substantif « *cortil* » signifiant « petit enclos ». « *Cortois* » et « *cortoisie* » sont aussi venus de « *cort* » et désignaient une notion d’élégance morale et de politesse. Oui, la situation géographique de la cour est vite associée aux qualités des gens qui la peuplent, citadins et mondains.
* Plus tard sont apparus les dérivés courtisans et courtisanes, mais ils ont vite pris des connotations dépréciatives : le premier prend le sens de « personne de l’entourage mondain du roi » et le second devient « femme dépravée, prostitué ».

Sources : Châteaux et Moyen âge ([www.catlemaniac.com](http://www.catlemaniac.com)) / dictionnaire Larousse / Wictionnaire

Paradigme sémantique :

* « *Cort* » prend pour paradigme « chevalier, baron, compte, seigneur… » dans le contexte de l’entourage du roi.
* Dans le sens « d’assemblée » on peut renvoyer à « tribunal, conseil, chastel, baronie et barnage… » .

Source : Château et Moyen âge ([www.catslemaniac.com](http://www.catslemaniac.com)) / dictionnaire Larousse

Sens en contexte médiéval :

* *« Que fes una gran desonor  
  En la cort del rey mon seinor,  
  Que feri devant la reina, »*
* *« Molt fu la cort qu’Artus tint grans »*

Ici « cort » prend pour sens « cour du roi ».

Source : lexique roman de la langue des troubadours / Le Bel inconnu /